



REARMEMENT MILITAIRE : LES RETARDS DE LA FRANCE

Par Adrien Perrier, Analyste au Millénaire



AVANT-PROPOS

Il y a près de 30 ans, le 5 décembre 1995, la France de Jacques Chirac et Alain Juppé annonce une première fois **la réintégration de la France au sein du Conseil des ministres et du Comité militaire de l'OTAN**. Deux conditions sont posées : parvenir à un partage équitable des responsabilités, c'est-à-dire des commandements, entre Américains et Européens (1) ; puis obtenir des autres partenaires européens le lancement d'une politique européenne de sécurité et de défense dans le cadre de l'Alliance (2). Stoppée par Lionel Jospin en 1997, **la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN sera effective en 2007 sous Nicolas Sarkozy** alors même que les deux conditions ne seront pas remplies, contribuant à la vassalisation de facto de nos armées d'un point de vue opérationnel.

Le 3 septembre dernier, le monde a été témoin d'un défilé militaire chinois spectaculaire, démontrant une armée en ordre de bataille et équipée de systèmes d'armes de dernière génération, prêts à être engagés en cas de conflit. Cette démonstration publique ne laisse guère de doute : la Chine consolide sa position stratégique et technologique, et se prépare activement à affronter des rivaux potentiels.

Cette mise en scène intervient dans un contexte international particulièrement tendu. La guerre en Ukraine illustre l'évolution rapide des armées dans un environnement opérationnel réel. **L'armée russe, longtemps considérée comme en déclin, a su tirer des enseignements de ses combats, améliorer progressivement ses systèmes d'armes, développer de nouvelles capacités — notamment dans le domaine des drones et de la guerre électronique — et perfectionner ses innovations tactiques.** Les unités spécialisées, telles que le régiment de dronistes « Rubicon », montrent la montée en compétence des forces sur le terrain. Parallèlement, le désengagement américain progressif en Europe accentue la responsabilité des États européens dans leur propre défense, laissant le continent dans une position où il ne peut plus se reposer sur un protecteur extérieur.

Face à ces menaces, de nombreux pays européens ont pris conscience de la nécessité de renforcer leurs capacités militaires. On assiste depuis plusieurs années à une augmentation significative des budgets de défense à travers le continent, avec des hausses substantielles destinées à moderniser les armées, développer de nouvelles technologies et améliorer la préparation opérationnelle. Cette dynamique traduit **une volonté d'accroître la capacité opérationnelle des forces européennes, sans acter pour autant une rupture franche avec les Etats-Unis** (dont l'équipement est encore largement demandé par de nombreuses nations européennes).

La France conserve, pour ce qui la concerne **un modèle d'armée complet, avec comme pierre angulaire sa capacité de dissuasion nucléaire**. Toutefois, sa spécificité géostratégique — posséder à la fois des territoires d'outre-mer et une assise continentale — impose de maintenir un niveau d'excellence dans tous les domaines : armée de terre, aviation, forces navales, cyberdéfense et dissuasion nucléaire. Contrairement à d'autres pays européens qui peuvent arbitrer entre armées et privilégier certaines capacités — l'Allemagne au profit de l'armée de terre, le Royaume-Uni au profit de la marine — la France ne peut se permettre de sacrifier une dimension stratégique au bénéfice d'une autre.

C'est dans ce cadre exigeant que s'inscrit l'analyse présentée dans cette note. Identifier les secteurs où l'armée française accuse un retard, comprendre les enjeux technologiques et opérationnels et proposer des pistes de modernisation sont des impératifs pour garantir que notre pays conserve une capacité de défense complète et adaptée aux menaces contemporaines et futures.

AVANT-PROPOS	2
<i>I. Comprendre le cadre stratégique et les efforts déjà engagés</i>	<i>5</i>
A. L'armée française face à l'épreuve de la montée des tensions mondiales	5
1- Ukraine : le retour de la haute intensité	5
2- Indopacifique : les outre-mer françaises au cœur d'une zone en tension	8
B. La Loi de programmation militaire : un effort significatif pour renforcer les capacités nationales.....	11
1- Une vision pour adapter l'armée française aux nouvelles menaces	11
2- La Loi de programmation militaire 2024-2030 : une montée en puissance budgétaire.....	13
C. Le réarmement français s'intègre dans un réarmement européen plus global... 15	
<i>II. Retards et lacunes du réarmement français</i>	<i>18</i>
A. Retards industriels, contraintes budgétaires et difficultés structurelles	18
1- Des retards dus à des problématiques inhérentes à une production « temps de paix »	18
2- Une LPM qui s'inscrit dans un contexte budgétaire difficile	20
B. Certaines capacités critiques restent sous-dimensionnées et sont inadaptées.....	21
1- Bien que globalement ambitieuse, la LPM présente des lacunes en ce qui concerne l'adaptation de nos armées aux conflits de demain	21
2- Pallier les retards du réarmement français et préparer l'avenir	26
<i>III. Quelles priorités pour réarmer la France ?</i>	<i>30</i>
1. Rendre la demande publique prévisible et contra-cyclique	31
2. Protéger et capitaliser les PME / ETI du tissu de sous-traitance.....	31
3. Créer et maintenir des capacités de montée en cadence.....	31
4. Sécuriser et diversifier les chaînes d'approvisionnement critiques	32
5. Financement et instruments économiques dédiés	32
6. Gouvernance nationale et coopération européenne	33
7. Mesures industrielles et techniques spécifiques	33
8. Internationalisation et diversification	34
<i>IV. Conclusion.....</i>	<i>35</i>

I. COMPRENDRE LE CADRE STRATEGIQUE ET LES EFFORTS DEJA ENGAGES

A. L'ARMEE FRANÇAISE FACE A L'EPREUVE DE LA MONTEE DES TENSIONS MONDIALES

1- Ukraine : le retour de la haute intensité

Le conflit en Ukraine bouleverse profondément la manière dont les Européens, et particulièrement les Français, conçoivent la guerre. Depuis près de deux décennies, **l'expérience opérationnelle française s'est forgée dans les guerres asymétriques et de contre-insurrection, notamment au Sahel et au Levant, face à des adversaires irréguliers faiblement équipés mais très mobiles.** Or, en Ukraine, nous observons depuis 2022 **un retour brutal de la guerre de haute intensité entre deux armées conventionnelles, mobilisant des moyens massifs et un haut niveau technologique.** Cette guerre, qui se déroule aux portes de l'Europe, constitue un laboratoire grandeur nature de l'évolution des pratiques militaires, et elle doit être scrutée de près : non pour en copier mécaniquement les méthodes, mais pour en tirer des enseignements lucides et utiles pour notre propre défense.

Cette nouvelle donne impose une adaptation constante. En effet, **les matériels évoluent sans cesse, avec la généralisation des drones filaires moins vulnérables au brouillage, ou encore la fabrication en masse de drones bon marché et rapidement déployables.** Sur les véhicules blindés, des systèmes improvisés de protection sont apparus, comme les cages au-dessus des tourelles pour détourner l'impact des charges. Sur le plan tactique, les grandes colonnes mécanisées, trop exposées aux frappes, ont cédé la place à des groupes plus réduits, mobiles et agiles, parfois montés sur des motos pour mener des actions de sabotage, d'infiltration ou de

harcèlement. La guerre impose une créativité continue, aussi bien aux états-majors qu'aux combattants eux-mêmes.

Le spatial, jusqu'alors souvent pensé comme un atout stratégique de second rang pour des usages de surveillance ou de communication latérale, s'est imposé dans ce conflit comme une composante vitale de la guerre moderne. Le réseau Starlink fournit à l'Ukraine une connectivité rapide, résiliente et souvent indispensable, y compris sur la ligne de front, permettant aux drones, à l'artillerie, aux observateurs et aux postes de commandement de recevoir et transmettre des informations cruciales (coordonnées de tir, correction des tirs, images, renseignement). **Plus de 40 000 terminaux Starlink seraient en effet déjà déployés à travers le territoire ukrainien.** Sans ces liaisons spatiales fiables, de nombreuses actions offensives ou défensives seraient difficilement réalisables, voire impossibles. Toutefois, cette dépendance soulève aussi des vulnérabilités stratégiques : perturbations possibles des services, risque de brouillage, et le fait que le fournisseur principal soit une entité privée étrangère. Ainsi, il est déjà arrivé que le propriétaire dudit réseau suspende les services de Starlink.

À ces transformations s'ajoute une usure humaine considérable. Du côté ukrainien, les besoins en effectifs sont permanents et croissants, alors même que les pertes, les conditions de vie extrêmes sur le front, les désertions et les difficultés de recrutement pèsent lourdement sur la capacité à maintenir un rythme opérationnel soutenu. Côté russe, si la profondeur démographique et le pouvoir politique permettent de compenser partiellement ces pertes, la rotation et la qualité des troupes demeurent un défi constant. **Le facteur humain reste ainsi une dimension centrale du conflit, trop souvent éclipsée par le seul focus sur la technologie.**

Les frappes en profondeur forment un volet central de la stratégie des deux camps. Ciblent infrastructures énergétiques, installations logistiques, nœuds ferroviaires, entrepôts de munitions et sites industriels, ces frappes cherchent à paralyser l'économie de guerre et le soutien arrière de l'adversaire. Les attaques ukrainiennes sur des cibles pétrolières et

portuaires russes montrent la volonté d'éroder ses capacités financières de poursuite du conflit ; en miroir, les frappes russes répétées sur le réseau électrique ukrainien, sur les centres urbains et sur la logistique ont pour objet d'affaiblir la résilience et le moral. Ces opérations en profondeur renforcent l'idée que la supériorité locale ou tactique ne suffit pas sans capacité à frapper et à protéger l'arrière. Enfin, ces frappes de précision longue portée imposent de multiplier les sites décentralisés, de déplacer fréquemment les entrepôts et points de recomplètement, et de complexifier les chaînes logistiques pour limiter l'effet paralysant d'une frappe en profondeur.

Que tirer de ces réalités ? La masse demeure indispensable. Une guerre d'attrition, comme celle que l'on observe aujourd'hui, épuise rapidement les stocks de munitions, de véhicules et de pièces détachées. La capacité à produire en grande quantité, rapidement et à bas coût, devient donc une condition de survie opérationnelle. Mais la masse seule ne suffit pas : l'avance technologique garde un rôle décisif, car elle permet de frapper plus loin, d'obtenir du renseignement de meilleure qualité, de brouiller plus efficacement l'adversaire et de protéger les soldats exposés. Ainsi, le véritable enjeu n'est pas d'opposer masse et technologie, mais de les combiner intelligemment : la masse pour durer, la technologie pour conserver l'initiative. Dans le même temps, l'adaptabilité tactique, la résilience logistique, la mobilité industrielle et la souveraineté spatiale se révèlent tout aussi cruciales. Pouvoir disperser ses forces, déplacer ses unités de production, dupliquer les chaînes logistiques, protéger ses infrastructures critiques et développer des alternatives spatiales aux services commerciaux sont désormais des conditions essentielles de survie stratégique.

En conclusion, l'expérience ukrainienne constitue un miroir dans lequel la France doit se regarder avec lucidité. Observer, analyser, tirer des leçons de ce conflit est indispensable pour renforcer notre propre appareil de défense. **Mais il serait dangereux de se préparer uniquement à « la guerre d'Ukraine », comme certains s'étaient autrefois préparés à « la guerre**

d'Irak » ou à « la guerre du Sahel ». Le risque serait alors d'avoir une guerre de retard. Les enseignements du conflit actuel doivent être intégrés non comme une fin en soi, mais comme un tremplin pour anticiper les formes futures de la guerre, qui mêleront sans doute attrition, haute technologie, nouvelles menaces cyber et spatiales, et confrontation dans des environnements hybrides. L'armée française doit donc étudier la guerre en Ukraine avec rigueur, mais préparer dès aujourd'hui les combats de demain.

2- Indopacifique : les outre-mer françaises au cœur d'une zone en tension

L'Indopacifique n'est pas seulement une région lointaine : **il s'agit d'un espace qui concentre déjà aujourd'hui une part décisive des dynamiques économiques et sécuritaires mondiales, et qui pourrait demain être le théâtre d'affrontements majeurs.** Pour la France, puissance riveraine avec des territoires, des ressources et une présence militaire dans la zone, l'analyse de ce contexte est indispensable. Le réarmement national ne saurait être pensé uniquement à l'aune du front européen et de la guerre en Ukraine : **il doit aussi intégrer les problématiques géopolitiques de l'Indopacifique**, car c'est là que se joueront les équilibres stratégiques du siècle et que les forces françaises pourraient être appelées à agir.

La région occupe une place centrale dans le commerce mondial. Le détroit de Malacca et la mer de Chine méridionale constituent des passages obligés pour les flux maritimes : environ un tiers du commerce mondial y transite, y compris une part considérable des hydrocarbures destinés aux grandes puissances asiatiques. Toute perturbation prolongée de ces routes entraînerait des répercussions immédiates sur l'économie mondiale et sur l'Europe en particulier, qui dépend de ces flux pour son approvisionnement énergétique et industriel.

Au-delà des hydrocarbures, l'Indopacifique est également au cœur de la chaîne mondiale d'approvisionnement en métaux critiques et terres rares. La Chine occupe une place prépondérante dans leur extraction, leur raffinage et leur mise sur le marché, ce qui lui confère un pouvoir de levier sur des secteurs stratégiques. Ces matériaux sont essentiels aux hautes

technologies, aux systèmes militaires avancés et à la transition énergétique. À cette dépendance s'ajoute un second facteur aggravant : la centralité de Taïwan dans la production de semi-conducteurs. **L'île fabrique près de 60 % des puces mondiales et plus de 90 % des semi-conducteurs les plus avancés, sans lesquels ni l'industrie numérique, ni les technologies militaires de pointe, ni les énergies renouvelables ne peuvent fonctionner.** La moindre crise autour de Taïwan, conjuguée à une instabilité accrue dans les flux de métaux critiques, fragiliserait gravement les chaînes industrielles globales, et donc la sécurité économique et technologique de l'Europe et de la France.

Ces enjeux économiques et technologiques se trouvent amplifiés par les ambitions géopolitiques de Pékin. La Chine multiplie les démonstrations de force dans la mer de Chine méridionale, renforce son dispositif militaire, poursuit la militarisation d'îles artificielles et intensifie la pression autour de Taïwan. L'objectif affiché est d'imposer une zone d'influence, de limiter la liberté de navigation et d'évincer les puissances extérieures de cet espace stratégique. Le risque n'est pas uniquement celui d'un conflit ouvert, mais aussi celui de coercitions hybrides, de menaces ciblant les câbles sous-marins, les ports, ou encore les infrastructures énergétiques et numériques de la région.

Dans ce contexte, la France n'est pas spectatrice mais directement concernée. **Sa présence outre-mer dans l'océan Indien et le Pacifique lui confère la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale**, avec des ressources halieutiques à préserver, des espaces maritimes immenses à surveiller et des richesses minières critiques, en particulier le nickel de Nouvelle-Calédonie. La protection de ces territoires et de leurs ressources n'est pas seulement une obligation de souveraineté : elle est un enjeu stratégique dans un contexte de compétition accrue pour l'accès aux matières premières et aux zones de pêche.

La géopolitique régionale renforce cette exigence. L'Inde constitue un partenaire privilégié de la France : des accords de coopération militaire et

navale ont été signés, consolidant une alliance stratégique face à l'expansion chinoise. Mais New Delhi mène une politique étrangère autonome, marquée par des rapprochements économiques avec Pékin, ce qui impose de ne pas surestimer son alignement. Plus largement, les partenariats européens et multilatéraux — avec l'Australie, le Japon, les États-Unis ou certains pays de l'ASEAN — offrent des leviers pour bâtir **une architecture de sécurité régionale**, mais leur efficacité reste conditionnée par des intérêts parfois divergents et des interdépendances économiques persistantes avec la Chine.

Ces réalités imposent à la France de tirer plusieurs conséquences opérationnelles et stratégiques. La présence militaire doit rester crédible, durable et modulable, afin de garantir la surveillance des espaces maritimes, la protection des territoires et la liberté de navigation. La souveraineté sur les ZEE exige des moyens adaptés en matière de patrouille, de surveillance satellitaire, de lutte contre la pêche illégale et de protection des ressources minières. La résilience logistique et industrielle est également un impératif : il s'agit de **sécuriser l'accès aux ressources critiques, de protéger les infrastructures stratégiques (câbles sous-marins, ports, zones d'extraction), et de diversifier les approvisionnements pour réduire les vulnérabilités face aux pressions extérieures**. Dans ce cadre, les outre-mer français ne sont pas seulement exposés à des menaces militaires conventionnelles, mais aussi à des actions de prédation économique, de désinformation et d'influence. La Nouvelle-Calédonie illustre ces risques : les richesses minières locales, en particulier le nickel, suscitent l'intérêt de Pékin, qui déploie des stratégies d'investissements ciblés, tout en alimentant certains discours séparatistes par des campagnes informationnelles et des relais d'influence. Ces tactiques, hybrides et diffuses, visent à fragiliser la cohésion interne et à affaiblir la capacité de la France à défendre ses intérêts dans la région. Enfin, la coopération régionale doit être approfondie et pensée dans une logique de complémentarité : la France ne peut agir seule dans un espace aussi vaste, mais elle ne peut pas non plus déléguer la protection de ses intérêts essentiels à d'autres puissances.

En définitive, l'Indopacifique constitue l'un des théâtres où se jouera l'avenir stratégique du monde. Pour la France, l'enjeu n'est pas seulement de défendre ses outre-mer, mais d'assumer pleinement sa place de puissance résidente dans la région. Penser le réarmement aujourd'hui sans intégrer l'Indopacifique reviendrait à préparer les forces armées françaises à des menaces partielles, en négligeant celles qui pourraient demain s'avérer décisives.

B. LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE : UN EFFORT SIGNIFICATIF POUR RENFORCER LES CAPACITES NATIONALES

1- Une vision pour adapter l'armée française aux nouvelles menaces

Depuis la fin de la guerre froide, la France a régulièrement révisé sa stratégie de défense afin de l'adapter aux mutations rapides de l'environnement international. Les Livres blancs et la Revue nationale stratégique sont devenus les instruments privilégiés de cette adaptation, traçant les grandes orientations politiques, militaires et industrielles destinées à garantir la sécurité nationale et à préparer l'avenir.

Le Livre blanc de 2013, élaboré dans le contexte des bouleversements financiers mondiaux et des « Printemps Arabes », élargit le concept de sécurité nationale au-delà de la seule défense militaire. La France y affirme la nécessité de protéger son territoire et ses ressortissants, de préserver la crédibilité de sa dissuasion nucléaire et de conserver une capacité d'intervention autonome ou en coalition, comme au Mali ou en Libye. Mais l'ouvrage insiste également sur de nouveaux risques : cybermenaces, pandémies, prolifération nucléaire ou crises économiques, qui imposent une approche globale. Consciente des contraintes budgétaires, la stratégie repose sur un modèle d'armée complet mais ajusté, capable de projeter rapidement des forces bien équipées et bien renseignées. Elle consacre aussi la montée en puissance de la résilience nationale, en mobilisant l'État, les collectivités et les entreprises dans un effort commun de protection.

Près d'une décennie plus tard, la Revue nationale stratégique de 2022 réaffirme cette continuité tout en soulignant une accélération de l'histoire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie marque le retour d'une guerre de haute intensité en Europe et valide l'analyse esquissée dès 2017 d'un monde marqué par la compétition stratégique et la montée des menaces hybrides.

La France s'y projette à l'horizon 2030 comme une puissance d'équilibre, fidèle à sa souveraineté mais aussi moteur de l'autonomie européenne.

Les priorités sont claires : consolider une dissuasion nucléaire robuste, renforcer la résilience cyber et sociétale, adapter l'économie à une véritable logique de guerre de haute intensité, et garantir la capacité de conduire des opérations complexes multi-milieus/multi-champs (M2MC). La Revue introduit aussi une nouvelle fonction stratégique, l'influence, pour contrer les campagnes de désinformation et affirmer la voix française dans le concert international.

À cette dynamique nationale s'ajoute désormais une dimension plus collective, incarnée par le Livre blanc européen de 2025. Issu d'une initiative conjointe de la Commission européenne et du Haut représentant, il répond au constat d'un sous-investissement chronique de la défense en Europe face à une Russie réarmée et à une Chine ambitieuse. L'objectif est double : combler rapidement les lacunes capacitaires (défense aérienne et antimissile, artillerie longue portée, drones, mobilité militaire) et bâtir à moyen terme une industrie de défense européenne intégrée, soutenue par des financements communs et des commandes groupées. L'ouvrage souligne aussi l'urgence du soutien à l'Ukraine, dont l'expérience de la guerre moderne devient un atout pour l'ensemble du continent.

À travers ces textes, une vision se dessine : celle d'une France soucieuse de conjuguer souveraineté et solidarité. Elle reste fidèle à son rôle de puissance nucléaire et d'équilibre, autonome mais capable d'une coopération renforcée au sein de l'Union européenne et de l'OTAN. Elle affirme que la défense du pays ne repose pas seulement sur l'outil militaire, mais aussi sur la mobilisation de toute la Nation – économie, société civile, résilience collective – pour affronter des menaces multiples, allant de la guerre

conventionnelle aux cyberattaques. Enfin, elle anticipe la nécessité d'une remontée en puissance industrielle et technologique, indispensable pour garantir l'autonomie stratégique et peser dans un monde marqué par la confrontation entre grandes puissances.

2- La Loi de programmation militaire 2024-2030 : une montée en puissance budgétaire

La Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 constitue une étape historique dans l'effort de défense national. **Avec 413,3 milliards d'euros alloués sur sept ans**, elle inscrit la France dans une dynamique de réarmement inédit depuis la fin de la Guerre froide. Chaque projet de loi de finances (PLF) adopté depuis 2024 a sanctuarisé les crédits prévus par la LPM, assurant la cohérence de cette trajectoire financière et renforçant la crédibilité de l'effort de défense français.

Cette remontée en puissance repose sur une série d'investissements ciblés dans les domaines jugés stratégiques. Ainsi, les munitions bénéficient de 16 milliards d'euros afin de reconstituer et moderniser les stocks (missiles de nouvelle génération, torpilles lourdes F21, MMP, intercepteurs aériens). **Le maintien en condition opérationnelle (MCO) est renforcé à hauteur de 49 milliards d'euros (+40 % par rapport à la période précédente), pour améliorer la disponibilité des matériels et garantir la durée de l'effort en cas de conflit de haute intensité.**

L'innovation se voit consacrer **10 milliards d'euros dédiés principalement à l'IA**, aux essais de drones, aux armes à énergie dirigée ou encore à la robotisation des unités terrestres d'ici 2030. **Le domaine spatial se voit attribuer 6 milliards d'euros** pour le déploiement de satellites d'observation et de surveillance (programme YODA, lasers FLAMHE/BLOOMLASE, centre C4OS). **Le cyber, pour sa part, bénéficie de 4 milliards d'euros** destinés à développer des capacités défensives et offensives face aux menaces numériques. **Le renseignement est également consolidé avec 5 milliards d'euros** afin de moderniser les capteurs et renforcer les capacités d'exploitation des données. Enfin, **les forces spéciales verront leurs**

moyens portés à 2 milliards d'euros, avec des livraisons de nouveaux hélicoptères, drones et véhicules spécialisés.

La montée en puissance concerne aussi les ressources humaines. À l'horizon 2030, **les armées compteront 355 000 personnels, dont 275 000 militaires et civils d'active et 80 000 réservistes (+6 300 ETP nets sur la période)**. Les PLF ont confirmé cet engagement, avec en 2024 une augmentation nette de +456 postes et le financement de 180 000 jours d'activité supplémentaires pour les réservistes, complétés par des mesures de revalorisation salariale (184 M€ dès 2024).

Cet effort s'accompagne d'un renouvellement profond des matériels. L'armée de Terre, au travers du programme Scorpion, connaît une modernisation sans précédent : **la cible est fixée à 1 437 véhicules Griffon, 1 405 Serval et 238 Jaguar à l'horizon 2030, tandis que 54 Griffon MEPAC (mortiers de 120 mm) viendront renforcer l'appui-feu**. La cadence de production illustre cette montée en puissance : en 2024, l'armée de Terre reçoit 151 Griffon, 103 Serval, 38 Jaguar et 8 MEPAC, suivis en 2025 par 162 Griffon, 103 Serval, 33 Jaguar et 10 MEPAC. En parallèle, environ 200 chars Leclerc seront rénovés et les livraisons de nouveaux systèmes d'artillerie CAESAR se poursuivent.

La Marine sera également dotée de bâtiments supplémentaires. On peut ainsi dénombrer **3 bâtiments ravitailleurs de forces (BRF), 3 frégates de défense et d'intervention (FDI), 7 patrouilleurs hauturiers, 6 sous-marins nucléaires d'attaque de classe Barracuda et 5 patrouilleurs outre-mer (POM)**. Dans le même temps, les programmes de porte-avions de nouvelle génération (PA-Ng) et de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de 3e génération (SNLE-3G) progressent. L'armée de l'Air et de l'Espace renforce sa flotte autour du Rafale (13 livrés en 2024), prépare l'arrivée de l'Eurodrone (1 livré avant 2030 sur une cible de 6), et modernise ses capacités de transport stratégique avec l'A400M et le MRTT. De même, la LPM amorce le programme de système de combat aérien du futur (SCAF). Parallèlement, les capacités de défense sol-air sont étoffées avec le déploiement des

systèmes SAMP/T NG (8 systèmes), VL MICA (9 systèmes), PARADE anti-drones (9 systèmes) et SERVAL Mistral, pour faire face à l'évolution des menaces aériennes et hypersoniques. Enfin, la montée en puissance de la filière drones est manifeste, avec plus de 3 000 systèmes attendus d'ici 2025 pour l'armée de Terre.

En somme, **la LPM 2024-2030 engage la France dans un véritable réarmement, combinant masse, innovation et cohérence capacitaire**. Elle confirme la volonté de bâtir une armée d'emploi crédible, capable de tenir dans la durée face à des conflits de haute intensité, et de préserver la souveraineté nationale dans l'ensemble des domaines stratégiques, du champ terrestre aux espaces nouveaux du cyber et du spatial.

C. LE REARMEMENT FRANÇAIS S'INTEGRE DANS UN REARMEMENT EUROPEEN PLUS GLOBAL

Le mouvement de réarmement ne se limite pas à la France : **depuis 2022, la quasi-totalité des États européens a engagé une hausse substantielle de ses dépenses militaires**, dans des proportions toutefois très variables selon les situations stratégiques, les contraintes budgétaires et la capacité industrielle de chacun.

La Pologne apparaît aujourd'hui comme le pays le plus emblématique de cette dynamique. **En 2024, Varsovie consacre près de 4,1 % de son PIB à la défense, soit environ 34 milliards d'euros, et prévoit d'approcher 4,7 % dès 2025**. Cette politique s'accompagne d'un effort d'acquisition sans précédent : blindés sud-coréens K2, canons K9, avions F-35, systèmes de défense Patriot, et missiles à longue portée. La Pologne vise à devenir la première puissance militaire terrestre d'Europe continentale. Son effort repose toutefois largement sur des achats à l'étranger, ce qui accélère la montée en puissance opérationnelle mais renforce sa dépendance technologique.

L'Allemagne suit une trajectoire différente mais tout aussi marquante. **En 2024, ses dépenses atteignent environ 90 milliards d'euros, soit 2,1 % du PIB si l'on inclut le fonds spécial de 100 milliards d'euros créé en 2022** (le *Sondervermögen*). Ce fonds, destiné à moderniser la Bundeswehr après des décennies de sous-investissement, finance notamment l'acquisition de F-35, de chars Leopard 2A8, d'artillerie lourde et de nouveaux systèmes de défense aérienne. L'Allemagne a donc franchi le seuil symbolique de 2 % du PIB, mais une partie importante des crédits reste ponctuelle : la question de la soutenabilité budgétaire et de la transformation industrielle demeure ouverte.

L'Italie, à l'inverse, adopte une progression plus mesurée. **Son budget de défense pour 2024 s'élève à environ 33 milliards d'euros, correspondant à 1,5 % du PIB.** Rome affiche l'ambition d'atteindre 2 % à moyen terme, mais la contrainte de finances publiques très serrées et les arbitrages politiques internes ralentissent cette trajectoire. Les priorités italiennes se concentrent sur la modernisation de la marine (frégates FREMM, sous-marins) et de l'aéronautique (programme Tempest, Eurofighter), plutôt que sur un accroissement massif des effectifs ou des stocks.

Les pays baltes — Estonie, Lettonie et Lituanie —, en première ligne face à la Russie, ont quant à eux engagé un réarmement proportionnellement bien plus important. **En 2024, chacun consacre entre 3 % et 3,5 % de son PIB à la défense, soit des budgets compris entre 1 et 2 milliards d'euros.** Ces États investissent massivement dans les défenses anti-aériennes et anti-missiles, les munitions, les drones et l'accueil de forces alliées. Leurs économies limitées les contraignent à importer la quasi-totalité de leur matériel, mais la rapidité d'exécution et la cohérence stratégique de leurs efforts contrastent avec la lenteur de certains grands pays.

Au niveau global, **l'ensemble de l'Union européenne a dépensé environ 343 milliards d'euros en 2024 pour sa défense, soit 1,9 % du PIB collectif, et devrait atteindre 381 milliards en 2025 (≈ 2,1 % du PIB).** Ce mouvement collectif traduit une prise de conscience historique : les Européens

réinvestissent enfin dans leur sécurité, après trois décennies de désarmement relatif. Mais les écarts demeurent considérables entre les États — certains menant une véritable mobilisation budgétaire, d'autres progressant plus lentement faute de consensus politique, de capacités industrielles ou de marges de manœuvre financières.

II. RETARDS ET LACUNES DU REARMEMENT FRANÇAIS

A. RETARDS INDUSTRIELS, CONTRAINTES BUDGETAIRES ET DIFFICULTES STRUCTURELLES

1- Des retards dus à des problématiques inhérentes à une production « temps de paix »

Le réarmement en période de paix est un processus intrinsèquement complexe pour l'industrie de la défense, confrontée à une série de contraintes structurelles qui entravent sa capacité à passer à une économie de guerre. Loin des commandes massives et des impératifs de production de masse, les entreprises de défense opèrent dans un environnement où la rentabilité et la planification à long terme sont fragiles. L'absence de visibilité sur les commandes futures freine les investissements dans de nouvelles usines et le recrutement de main-d'œuvre qualifiée, créant un cycle de sous-capacité. **Cette dépendance quasi exclusive à l'égard des marchés étatiques, sans débouchés alternatifs, accentue l'incertitude et rend difficile l'amortissement des capacités industrielles.** Cette situation se traduit par des goulots d'étranglement qui limitent gravement la capacité à monter en puissance en cas de crise.

La montée en puissance de la production d'armements est limitée par plusieurs facteurs interdépendants :

- **Ressources stratégiques :** L'industrie de défense dépend de chaînes d'approvisionnement mondiales pour des matières premières et des composants spécialisés. L'accès à des métaux rares, des alliages spécifiques, des semi-conducteurs de pointe et des poudres explosives dépend souvent de pays tiers, ce qui rend les filières particulièrement vulnérables aux tensions géopolitiques. L'exemple de la dépendance européenne à la Chine pour les terres rares, essentielles à l'électronique de nombreux systèmes d'armes, illustre cette fragilité.

- **Capacités de production** : La production d'équipements militaires modernes exige des usines hautement spécialisées. Ces infrastructures, équipées de machines-outils de précision et de chaînes d'assemblage dédiées, sont conçues pour des petites séries et des cycles de production longs. Elles ne peuvent pas être étendues ou multipliées rapidement. La saturation de ces installations est un obstacle majeur dès qu'il s'agit d'augmenter les cadences pour répondre à une demande de guerre.
- **Main-d'œuvre qualifiée** : Le capital humain est un facteur limitant majeur. La production de systèmes d'armes complexes requiert des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers hautement spécialisés dont la formation prend des années. En temps de paix, le vivier de ces compétences est restreint, et la difficulté à les mobiliser en nombre suffisant constitue un goulet d'étranglement qui ralentit inévitablement l'ensemble de la chaîne de production.
- **Infrastructures logistiques et énergétiques** : Un accroissement soudain de la production implique un besoin accru d'électricité, de transport et de sidérurgie. Ces infrastructures de base, souvent optimisées pour un fonctionnement en régime de croisière, peuvent rapidement être soumises à des contraintes de capacité, ce qui complique l'acheminement des composants et des produits finis.

Le modèle industriel de défense français, bien que sophistiqué, est confronté à des fragilités structurelles qui limitent sa capacité à s'adapter à une montée en puissance rapide. **Les grands groupes comme Dassault, Safran, Thales et KNDS forment l'épine dorsale de cette industrie**, mais leur fonctionnement dépend d'un réseau complexe et étendu de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui agissent comme sous-traitants. C'est dans ce maillage que se nichent les vulnérabilités les plus critiques.

Ces sous-traitants, souvent spécialisés dans des niches technologiques, opèrent avec des marges serrées et une visibilité commerciale limitée. Ils manquent souvent des capitaux nécessaires pour investir dans des

équipements de production de pointe et élargir leurs équipes. L'incertitude des commandes à moyen terme les rend réticents à prendre des risques financiers. Par conséquent, leur capacité de production est calibrée pour un marché de paix, qui se caractérise par des petites séries et des délais de livraison souples. Ce modèle est diamétralement opposé aux exigences d'une économie de guerre, qui impose une production de masse et une rapidité d'exécution.

En somme, le réarmement en temps de paix impose un dilemme industriel. La production est confrontée à des contraintes structurelles qui rendent toute montée en puissance complexe et chronophage. L'incertitude quant à la survenue d'un conflit futur, et donc à la nécessité et à la rentabilité d'une production de masse, freine les investissements nécessaires à l'heure actuelle.

2- Une LPM qui s'inscrit dans un contexte budgétaire difficile

Le réarmement en temps de paix constitue un défi multidimensionnel pour l'État, allant au-delà des seules considérations industrielles. Ce processus confronte la puissance publique à une série de contraintes politiques, budgétaires et de communication, particulièrement dans un contexte de forte tension financière. L'arbitrage entre l'investissement dans la défense et les dépenses sociales crée une complexité inhérente à la prise de décision. Dans un pays comme la France, confronté à un déficit budgétaire important et à une dette publique élevée, chaque euro de dépense publique est sujet à un examen rigoureux. **La Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024-2030, qui alloue 413 milliards d'euros à la défense, représente un effort budgétaire considérable qui entre en concurrence directe avec d'autres secteurs.** La décision d'investir massivement dans des équipements militaires ou des programmes de recherche sur les technologies de rupture, implique de facto une réduction potentielle des moyens alloués à d'autres politiques publiques. L'État doit arbitrer entre le financement d'une défense robuste à long terme et la satisfaction des besoins sociaux immédiats (santé, éducation, infrastructures). Cet arbitrage, qui peut être perçu comme un transfert de ressources du "bien-être" vers la "sécurité", est d'autant plus

difficile à justifier que les citoyens sont déjà appelés à consentir des efforts financiers.

Par ailleurs, **justifier une politique de réarmement en l'absence de menace directe et visible est un exercice de communication politique complexe.** L'opinion publique a tendance à percevoir la paix comme un état de fait, et les investissements militaires, dont la rentabilité ne se mesure qu'à long terme, sont souvent mal compris. Les menaces liées à la guerre de haute intensité, aux cyberattaques ou à la guerre hybride sont abstraites pour le grand public, moins tangibles que des problèmes quotidiens tels que la dégradation du système de santé ou l'état des écoles. Les retombées économiques des dépenses de défense, bien que réelles en termes d'emplois hautement qualifiés et d'innovation technologique, sont souvent moins immédiatement perceptibles pour la population que les bénéfices de l'investissement dans des services publics. L'État doit donc s'engager dans une communication stratégique pour construire un consensus national, en expliquant la nécessité de ces investissements pour garantir la souveraineté et la sécurité à long terme.

B. CERTAINES CAPACITES CRITIQUES RESTENT SOUS-DIMENSIONNEES ET SONT INADAPTEES

1- Bien que globalement ambitieuse, la LPM présente des lacunes en ce qui concerne l'adaptation de nos armées aux conflits de demain

Le réarmement de la France, bien que doté de moyens financiers considérables via la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024-2030, présente **des lacunes notables** qui pourraient limiter son efficacité face aux menaces contemporaines. Ces angles morts, notamment en matière de frappes dans la profondeur, de renseignement, de production de munitions, de drones et de technologies de rupture, sont d'autant plus préoccupants que la France est appelée à jouer un rôle de profondeur stratégique pour l'Union européenne, plutôt qu'une force de première ligne. En effet, sa distance par rapport à un éventuel front Est-européen contre la Russie signifie que sa plus-value ne résiderait pas tant dans le déploiement d'un

grand nombre de troupes terrestres sur le champ de bataille, mais bien dans sa capacité à incarner le soutien logistique et stratégique de l'alliance. La force française pourrait ainsi servir de sanctuaire pour la production de guerre, fournir un renseignement de pointe et mener des frappes ciblées dans la profondeur ennemie.

□ **Frappes dans la profondeur :**

La France dispose de vecteurs de frappes à longue portée comme les missiles de croisière navals (MdCN) et les missiles air-sol de croisière (SCALP). Cependant, **les stocks actuels sont insuffisants pour soutenir un conflit de haute intensité. La LPM prévoit l'acquisition de 100 MdCN et de nouveaux SCALP, mais la production industrielle française reste lente.** En comparaison, la Russie a massivement augmenté sa production de missiles, produisant jusqu'à 585 missiles par trimestre. La Chine a également investi massivement dans des missiles à longue portée, avec une production annuelle estimée à 400 unités rien que pour les DF-26. Ce retard de production pourrait limiter la capacité de la France à dégrader les capacités logistiques et de commandement de l'adversaire.

□ **Défense anti-missile :**

La France modernise actuellement ses capacités de défense sol-air longue portée par le biais du programme SAMP/T NG et du missile Aster 30 B1NT, des développements récents ayant démontré des tirs d'essai réussis. Toutefois, la montée en puissance opérationnelle s'étale sur plusieurs années. Entre-temps, face à des menaces modernes (salves de missiles de croisière et balistiques, menaces supersoniques/hypersoniques, saturation par salves) **la couverture du territoire national demeure inégale, avec certaines zones où les capacités de détection, de tir simultané et de riposte restent insuffisantes pour garantir une défense cohérente et continue.** Dans une confrontation de haute intensité, ces lacunes se traduisent par une vulnérabilité accrue des plateformes aériennes, des bases logistiques et des nœuds stratégiques (ports, aérodromes, centres de commandement). Il serait cependant illusoire de croire en une protection intégrale du territoire français. L'idée d'un « dôme de fer » serait

extrêmement coûteux et d'une efficacité douteuse. L'objectif à atteindre serait plutôt celui d'une défense multicouche intégrée et agile, capable de protéger des zones stratégiques et des nœuds logistiques et de communication. La dépendance se matérialise par la nécessité d'intégrer étroitement capteurs et effecteurs alliés (radars NAVO, systèmes Patriot/THAAD/SM-6/Aegis, partage d'alerte) et par la mutualisation des capacités au sein de l'alliance.

□ Ravitaillement :

La France a considérablement modernisé son parc de ravitailleurs en remplaçant les anciens C-135 par l'A330 MRTT « Phénix », mais la flotte reste limitée en nombre par rapport aux besoins d'un conflit de haute intensité. **À l'heure actuelle la DGA et l'armée de l'air ont réceptionné la majorité des appareils de la première tranche (≈12 appareils livrés) avec un objectif porté à 15 appareils une fois toutes les conversions achevées.** Ces avions ravitailleurs peuvent aussi être configurés pour le transport de passagers, mais leur rôle prioritaire demeure le ravitaillement en vol. En pratique, cela signifie que la France dispose d'une capacité de ravitaillement autonome utile mais faiblement extensible : si l'on veut soutenir intensément des opérations terrestres intenses et prolongées (24/7 sur plusieurs théâtres) il devient nécessaire de sacrifier des capacités de REVO (ravitaillement en vol) au profit du transport, ou de recourir à des moyens alliés (MRTT européens/US) et à des affrètements civils. Dans un scénario de haute intensité contre un adversaire disposant d'une forte aviation et d'une capacité de supériorité aérienne ou de frappes profondes, la pénurie relative de tankers accroît le risque de baisse de disponibilité des escadrons de chasse et d'ISR et contraint la France à s'appuyer sur des capacités mutualisées au sein de l'Europe ou de l'OTAN ou à la location temporaire d'appareils.

□ Transport de troupes :

Le transport aérien stratégique français repose principalement sur l'A400M (avec une flotte en service d'environ 24 appareils) et sur la flexibilité de l'A330MRTT qui, lorsqu'il est mobilisé pour du transport, augmente

temporairement la capacité de projection. En capacité purement théorique — si tous les A400M et tous les MRTT mobilisables étaient utilisés pour du transport de troupes — la France pourrait projeter quelques milliers de soldats en une seule rotation (les calculs constructeurs donnent jusqu'à 116 parachutistes par A400M et 268 passagers par A330MRTT). **Ces chiffres combinés donnent une échelle de l'ordre de 6 000 à 7 000 soldats par vague.** Cela reste cependant purement théorique. **En effet, projeter une brigade complète (3 000–5 000 soldats) rapidement — en 24 à 72 h — dépasse les capacités françaises autonomes.** Si la France souhaite conserver une marge opérationnelle et si l'on tient compte des facteurs limitants (transport de véhicules lourds, du matériel, des munitions, configuration « ravitailleur » de la plupart des A330MRTT), la projection massive de troupes en un temps court ne peut être réalisée par la France seule. Les fragilités en cas de conflit de haute intensité sont manifestes : incapacité à acheminer massivement blindés et logistique lourde par voie aérienne, allongement des délais de montée en puissance, vulnérabilité si les voies maritimes/ports ou aéroports sont contestés. Cela conduit à une dépendance pratique à l'égard des alliés (partage de capacités de transport européennes ou otaniennes, appui logistique américain, affrètements), au recours au transport maritime et à la pré-position des stocks.

□ Renseignement :

Le renseignement est la clé pour comprendre l'environnement opérationnel et prendre des décisions éclairées. Bien que les services français, tels que la DGSE (environ 7 000 agents) et la DRM (environ 3 500 agents), soient de grande qualité, **leurs effectifs sont modestes par rapport à ceux de leurs homologues étrangers.** Le ministère de la Sécurité d'État chinois (MSS) compterait plus de 200 000 agents. Sans qu'il soit possible pour la France d'atteindre ce niveau, une augmentation substantielle de ses effectifs semble indispensable pour maintenir une activité opérationnelle de haut niveau dans un contexte de montée des tensions sur l'ensemble du spectre et sur l'ensemble des zones géographiques. Outre le manque de personnel pour l'analyse des données, la France accuse un manque de moyens consacrés à la cyberdéfense. La capacité du pays à défendre les réseaux

numériques est réelle, mais avec seulement 4 milliards d'euros alloués par la LPM à ce volet, il est possible que l'ANSSI ne puisse faire face à une recrudescence importante des cyberattaques contre les infrastructures françaises (dans un ordre de grandeur équivalent à celui que connaît l'Ukraine depuis le début de l'invasion russe).

□ **Communications, radios et interopérabilité :**

La modernisation des communications tactiques françaises, portée par le programme Contact et ses équipements associés, constitue une avancée majeure. Toutefois, **son déploiement progressif laisse encore des segments d'équipement ancien et hétérogène au sein des forces**. Cette transition incomplète crée plusieurs fragilités dans la perspective d'un affrontement de haute intensité : unités ou détachements qui utilisent des radios moins résistantes au brouillage, limitations de bande passante pour le partage en temps réel d'images et d'ISR (Intelligence, Surveillance, Reconnaissance), risques accrus de compromission ou d'attaque cyber/EM contre des matériels non durcis. En outre, l'interopérabilité avec alliés — indispensable pour opérer en coalition — n'est pas automatique et requiert des standards partagés (Link-16, SDR, STANAG) et une harmonisation de doctrines. Cette dépendance implique que la France doit pouvoir compter sur des moyens complémentaires fournis par ses partenaires pour compenser ses lacunes. (Partage d'informations/HSI, relais de communications, capacités satellitaires alliées).

□ **Drones :**

Les drones ont révolutionné la guerre, mais la LPM 2024-2030 semble sous-estimer leur rôle. **L'objectif d'acquérir 3 000 drones tactiques légers et 1 800 munitions téléopérées d'ici 2030 est loin des milliers de drones consommés chaque mois sur le front ukrainien**. L'absence de programmes dédiés aux drones de surface et aux drones sous-marins est également une lacune pour la Marine nationale. Des drones navals kamikazes, comme ceux utilisés par l'Ukraine, ont démontré leur efficacité pour harceler des navires de guerre et des infrastructures portuaires. La Chine, leader mondial de la production de drones, est capable de produire des centaines de milliers

d'appareils, tandis que l'Iran a fourni à la Russie des milliers de drones kamikazes (Shahed-136). Le développement d'une industrie nationale résiliente et compétitive, capable de passer rapidement dans une « production temps de guerre », et l'intégration de ces systèmes dans un concept d'emploi global sont des impératifs.

□ Technologies de rupture :

La France accuse **un retard significatif dans le développement de technologies de rupture comme l'intelligence artificielle (IA) et le calcul quantique**. Ces technologies sont essentielles pour la supériorité future. Le Royaume-Uni a récemment fait une percée en miniaturisant un ordinateur quantique pour le rendre portable, ouvrant la voie à des systèmes de cryptographie et de traitement des données de terrain. En Chine, le groupe TuringQ aurait secrètement livré des ordinateurs quantiques à l'armée, lui conférant un avantage potentiel pour pirater les communications militaires sécurisées. L'investissement dans ces domaines est crucial pour la France afin de ne pas perdre de terrain face à des concurrents qui intègrent déjà ces technologies dans leurs doctrines militaires.

2- Pallier les retards du réarmement français et préparer l'avenir

Le réarmement en période de paix confronte la **base industrielle et technologique de défense (BITD)** française à des défis structurels majeurs. Les entreprises doivent composer avec un sous-dimensionnement chronique de leurs capacités, une dépendance accrue à des matières premières et composants stratégiques, la fragilité de leurs réseaux de sous-traitance, une rentabilité incertaine et une visibilité trop limitée des commandes. Pour dépasser ces contraintes, il apparaît nécessaire de mettre en place une stratégie d'ensemble articulant pilotage public, soutien financier, simplification normative, renforcement des compétences et diversification des débouchés.

La première étape consisterait à renforcer la planification et le pilotage industriel. L'idée d'une cellule nationale de planification, agissant comme un véritable état-major industriel, permettrait de coordonner les acteurs

publics et privés, de prioriser les besoins stratégiques et d'assurer une montée en puissance rapide des capacités. La transformation engagée de la Direction générale de l'armement (DGA) constitue une base, mais elle doit s'accompagner d'un suivi plus étroit des sous-traitants critiques et de la mise en place d'une réserve industrielle identifiant en amont les entreprises mobilisables en cas de crise.

Ce pilotage doit s'appuyer sur un soutien accru à l'investissement. La visibilité budgétaire offerte par la **Loi de programmation militaire 2024-2030 constitue un progrès notable, mais elle doit être complétée par des leviers financiers plus diversifiés**. La création d'un livret d'épargne défense, destiné à mobiliser l'épargne des Français au profit de la modernisation industrielle, offrirait une source complémentaire de financement. Dans le même esprit, la réduction des taxes et impôts de production permettrait d'augmenter la rentabilité et la compétitivité des entreprises tout en libérant des marges de réinvestissement.

Un effort particulier doit être porté sur le renforcement de la chaîne de valeur. **Les PME et ETI, qui constituent le socle de la BITD, manquent trop souvent de capitaux, de ressources humaines et de visibilité sur leurs carnets de commandes**. Elles doivent bénéficier de dispositifs de financement adaptés, d'aides au recrutement et de soutiens ciblés à l'innovation. Par ailleurs, un allègement du cadre réglementaire est nécessaire : la suppression de normes coûteuses et inutiles libérerait un temps précieux dans les entreprises, qui pourraient consacrer leurs efforts à la production et à la recherche plutôt qu'à des tâches administratives. La sécurisation des approvisionnements stratégiques doit également être anticipée par la diversification des sources, la constitution de stocks et le développement de filières européennes, afin de réduire les dépendances les plus critiques.

Le facteur humain représente un autre point de tension. La montée en cadence de la production suppose un plan massif de formation et de requalification, associant écoles d'ingénieurs, lycées techniques et centres

spécialisés. **L'attractivité des métiers de la défense doit être renforcée par une politique de communication valorisant la stabilité, l'intérêt technologique et la contribution à la souveraineté nationale.** Enfin, la constitution d'une réserve de compétences, mobilisable rapidement en cas de crise, permettrait de pallier la rareté de certains profils très spécialisés.

Enfin, **l'équilibre économique de la BITD exige d'élargir ses débouchés au-delà des seules commandes nationales.** L'aide publique à l'export doit être renforcée, qu'il s'agisse de financements, d'assurances ou de diplomatie économique, afin de donner aux industriels un accès plus fluide aux marchés internationaux. Les partenariats européens, en particulier sur les programmes conjoints d'armement, doivent être accélérés pour mutualiser les investissements et accroître la résilience collective. Cette ouverture doit aussi se penser dans une logique duale : en favorisant les transferts technologiques entre civil et militaire, les entreprises peuvent stabiliser leurs revenus et maintenir leurs capacités de recherche dans les périodes de faible demande militaire.

En définitive, le **passage d'un régime industriel de paix à une logique de production de guerre suppose bien plus qu'un effort ponctuel : il requiert une stratégie globale.** Le pilotage centralisé, la mobilisation de financements privés, l'allègement du cadre fiscal et normatif, la sécurisation des ressources humaines et matérielles ainsi que l'ouverture à l'export et aux partenariats européens constituent les leviers essentiels pour lever les goulets d'étranglement. C'est à cette condition que la France pourra répondre efficacement aux menaces futures, sans se retrouver une nouvelle fois en situation d'impréparation.

Parallèlement au renforcement de la base industrielle, il est essentiel d'augmenter significativement les moyens alloués à certains secteurs clés de la défense afin de garantir une autonomie stratégique et de soutenir le rôle de la France au sein de l'Union européenne. Les capacités françaises de transport de troupes sont sous-dimensionnées par rapport à la menace actuelle. L'augmentation de cette capacité semble nécessaire afin de passer

du stade d'armée de projection (sur des théâtres lointains et demandant un nombre réduit de troupes pour faire face à une menace asymétrique) au stade d'armée capable de soutenir un conflit de haute intensité aux frontières de l'Europe. La capacité de conduire des frappes dans la profondeur nécessite le développement et la production à grande échelle de missiles de moyenne et longue portée, permettant de dissuader et de neutraliser des menaces avant qu'elles n'atteignent le territoire national ou européen. A ce titre, le développement d'une capacité de défense anti-missiles multicouche intégrée et agile permettrait également une sanctuarisation de zones stratégiques essentielles dans le cadre d'une guerre de haute intensité prolongée. Par ailleurs, la massification de la flotte de ravitailleurs semble nécessaire à l'utilisation intensive des escadrons de chasse ou d'ISR. De même, le développement massif de drones de tous types – reconnaissance, combat, armement autonome – doit être encouragé, avec des filières industrielles capables de répondre à une demande croissante et de produire rapidement en série. La question des munitions et obus est tout aussi cruciale : pour que la France puisse devenir un véritable pilier de la profondeur stratégique de l'UE, elle doit disposer de capacités de production en masse, garantissant à ses forces et à celles des partenaires européens des stocks suffisants pour un conflit prolongé. Parallèlement, l'investissement dans les technologies de rupture, en particulier l'intelligence artificielle et le quantique, est indispensable pour conserver une supériorité technologique et anticiper les futures formes de conflit. Le renforcement des moyens du renseignement est également urgent et doit permettre à la France d'être en mesure de fournir à ses alliés et partenaires des informations fiables et exploitables, y compris en l'absence de soutien américain, assurant ainsi une autonomie opérationnelle et stratégique complète. Enfin, la montée en puissance des capacités spatiales apparaît aujourd'hui comme un élément crucial de la souveraineté et de l'autonomie opérationnelle. Les satellites jouent en effet un rôle central dans la communication sécurisée et résiliente, la géolocalisation précise, ainsi que dans la détection précoce des menaces aériennes et balistiques.

III. QUELLES PRIORITES POUR REARMER LA FRANCE ?

L'analyse des retards et lacunes du réarmement français révèle la nécessité d'une action déterminée pour transformer en profondeur notre appareil de défense. Si la Loi de programmation militaire 2024-2030 constitue un effort budgétaire historique, elle ne suffira pas à elle seule à surmonter les contraintes structurelles héritées de décennies d'optimisation "temps de paix". **La France doit aujourd'hui opérer une véritable rupture pour adapter sa base industrielle et technologique de défense aux exigences d'un monde marqué par le retour de la conflictualité de haute intensité.**

Face aux défis identifiés - capacités de production sous-dimensionnées, chaînes d'approvisionnement vulnérables, manque de visibilité des entreprises, retards technologiques dans certains domaines critiques - notre pays se trouve à un moment charnière. L'urgence n'est plus seulement de rattraper des retards, mais de construire les fondations d'une autonomie stratégique durable qui permette à la France d'assumer pleinement son rôle de puissance d'équilibre en Europe et dans l'Indopacifique.

Les propositions qui suivent s'articulent autour d'une philosophie d'ensemble : transformer les faiblesses actuelles en forces structurelles pour l'avenir. Il ne s'agit pas simplement d'augmenter les volumes de production, mais de repenser fondamentalement les modalités de pilotage industriel, de financement, de coopération européenne et d'innovation technologique. L'objectif est double : **garantir à la France les moyens de sa souveraineté tout en lui permettant de devenir le pilier industriel et stratégique dont l'Europe a besoin face aux menaces du XXI^e siècle.** Cette transformation suppose une action coordonnée de l'État, des industriels et des partenaires européens, mobilisant tous les leviers disponibles pour lever les goulots d'étranglement identifiés et créer les conditions d'une montée en puissance rapide et durable de nos capacités de défense.

1. RENDRE LA DEMANDE PUBLIQUE PREVISIBLE ET CONTRA-CYCLIQUE

Objectif : lever l'incertitude qui bride investissements et embauches.

Mesures :

- **Contrats pluriannuels garantis (multi-year procurement ceilings)** : transformez une part significative des programmes en engagements budgétaires fermes sur 5-10 ans (mécanisme LPM renforcé). L'objectif est de permettre aux donneurs d'ordre et aux sous-traitants de planifier investissements et recrutement. ([Haut-commissariat à la stratégie](#))
- **Avances et paiements accélérés pour investissements de capacité** : prévoir lignes de paiement anticipé lorsqu'un industriel ouvre ou modernise une chaîne. Raison : lever l'obstacle de trésorerie qui empêche la création rapide de capacités. ([Le Monde.fr](#))

2. PROTEGER ET CAPITALISER LES PME / ETI DU TISSU DE SOUS-TRAITANCE

Objectif : éviter que le maillon sous-traiter devienne le point de rupture.

Mesures :

- **« Supplier shield »** : fonds publics-privés dédiés (prêts à taux bonifié, avances remboursables, garanties) pour renforcer les trésoreries, moderniser les outils et obtenir une certification qualité. ([Le Monde.fr](#))
- **Plateformes d'agrégation de commandes** : mutualiser des commandes et prévisions entre grands donneurs d'ordre pour lisser la demande et permettre aux PME d'échelonner investissements. ([Fondation pour la Recherche Stratégique](#))

3. CREER ET MAINTENIR DES CAPACITES DE MONTEE EN CADENCE

Objectif : pouvoir multiplier rapidement la production (masses, munitions, composants critiques).

Mesures :

- **Lignes modulaires** : financement de lignes de production modulaires (machines-outils, presses, cellules robotisées) qui restent entretenues et prêtes à redémarrer sous contrats d'option nationaux. Cela raccourcit le temps nécessaire à une montée en cadence.
- **Contrats d'option d'embauche et centres de formation « surge »** : accords tripartites (État / grands groupes / centres de formation) pour l'activation rapide de promotions d'ouvriers qualifiés en cas de montée en puissance.

4. SECURISER ET DIVERSIFIER LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT CRITIQUES

Objectif : réduire l'exposition aux ruptures (composants électroniques, alliages, carburants, roulements, optiques).

Mesures :

- **Cartographie fine de l'EDTIB et « critical suppliers list »** : recenser les fournisseurs critiques, les vulnérabilités géographiques et les substituts possibles ; classer par criticité et préparer des plans de contingence. (Action déjà recommandée dans les stratégies européennes.)
- **Stocks stratégiques temporaires et politiques d'achats rémanents** : constitution de réserves d'entrée de gamme (composants, alliages, semi-produits) et mise en place de mécanismes d'achat pré-contractuels pour amortir les ruptures. ([Parlement européen](#))
- Incitations fiscales et subventions pour la relocalisation ou la diversification des fournisseurs européens : ciblage sur les composants difficiles à substituer.

5. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS ECONOMIQUES DEDIES

Objectif : abaisser le coût du capital pour investissements structurels.

Mesures :

- **Lignes de crédit publiques dédiées (nationales/UE — SAFE, ReArm)** : prêts à long terme garantis pour la modernisation d'ateliers et l'achats d'outillage de précision. Utiliser les instruments européens (fonds SAFE, ReArm) pour cofinancer les projets d'intérêt commun. ([Parlement européen](#))
- **Crédits d'impôt ciblés R&D et modernisation** : accélérer l'adoption d'usines 4.0 pour réduire le temps de montée en cadence. ([oliverwyman.com](#))
- **Création d'un livret d'épargne défense** : mobiliser l'épargne privée disponible afin de l'orienter vers les entreprises de la défense et augmenter leurs capacités de financement.

6. GOUVERNANCE NATIONALE ET COOPERATION EUROPEENNE

Objectif : fluidifier les décisions, réduire la duplication, favoriser la mutualisation.

Mesures :

- **Cellule nationale de planification industrielle (sur le modèle d'un « War Room »)** : cellule reliée aux grands donneurs d'ordre et au maillage de PME, avec pouvoir d'ordonner les priorités logistiques, les standards et de libérer des fonds en urgence.
- **Standardisation et projets d'achat groupés européens** : prioriser les programmes coopératifs standardisés pour atteindre des économies d'échelle et éviter la fragmentation.

7. MESURES INDUSTRIELLES ET TECHNIQUES SPECIFIQUES

Objectif : corriger les goulots techniques précis.

Mesures :

- **Programme massif de modernisation des machines-outils et des lignes d'usinage** (subventions pour l'acquisition de machines de haute précision). (oliverwyman.com)
- **Banque de plans et d'IP partagée pour les sous-ensembles standardisés** : accélère la substitution de composants et la production chez de nouveaux fournisseurs.
- **Suppression de certaines normes** : alléger ou supprimer certaines normes inutiles et coûteuses afin de libérer du "temps de cerveau" dans les entreprises, leur permettant de concentrer leurs ressources sur la production et l'innovation.
- **Allègement de la fiscalité de production** : réduction des impôts et taxes pesant sur les entreprises afin de renforcer leur compétitivité et libérer des marges pour le réinvestissement.

8. INTERNATIONALISATION ET DIVERSIFICATION

Objectif : réduire la dépendance des entreprises du secteur de la défense à l'Etat et aux contrats d'armements

Mesures :

- **Soutenir l'exportation** : renforcer les dispositifs publics d'aide à l'export (financements, assurances, diplomatie économique) pour élargir les débouchés des industriels et réduire leur dépendance aux seules commandes nationales.
- **Diversification duale** : encourager les transferts technologiques vers le civil (et inversement) pour stabiliser les revenus des entreprises et maintenir leurs capacités de recherche en période de faible demande militaire.

IV. CONCLUSION

Face à une montée des tensions à l'échelle mondiale, tant aux frontières européennes que dans l'Indopacifique où la France possède des territoires et intérêts stratégiques, le pays est confronté au défi majeur du réarmement.

Pour y répondre, **la France a redéfini sa vision stratégique à travers sa Revue stratégique, son Livre blanc et a voté une Loi de programmation militaire 2024-2030 ambitieuse**. Cependant, le réarmement reste limité par les contraintes structurelles du temps de paix, tant sur le plan industriel que dans les dispositifs étatiques. Il est crucial de prendre conscience que certains secteurs sont essentiels pour le rôle que la France devra jouer demain : les frappes dans la profondeur via les missiles de moyenne et longue portée, la production massive de drones, la fabrication de munitions et d'obus permettant d'assurer un rôle de profondeur stratégique pour l'Union européenne, le renseignement autonome, ainsi que les technologies de rupture telles que l'intelligence artificielle et le quantique.

Pour combler ces lacunes et renforcer sa souveraineté tout en préparant sa contribution optimale à l'Alliance en cas de conflit avec la Russie, plusieurs préconisations ont été formulées, portant sur **le pilotage industriel, le financement, le soutien aux entreprises, la formation des compétences et le développement technologique**. Ces mesures visent à garantir que la France puisse jouer son rôle dans le cas d'une guerre à grande échelle sur le continent européen ou dans l'Indopacifique, tout en consolidant sa position stratégique sur le long terme.

Par **Adrien Perier**, Analyste du Millénaire.

Crédit photo : [Photo gratuite de aéroporté, armed, armée, armes, armes à feu, camouflage, casque](#), de [Art Guzman](#), via Pexels, sous licence Public Domain.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*